

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XX

Québec, 18 avril 1908

No 26

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 561. — Les Quarante-Heures de la semaine, 561. — Décret «Ne Temere», 562. — Monument Laval, 563. — « In God we trust », 564. — A Antigonish, 564. — Livres prohibés, 564. — De la supériorité des pays protestants, 565. — La vocation de la fille de M. Jaurès, 569. — Bilan géographique de l'année 1907, 573. — Bibliographie, 574.

Calendrier

— o —

19	DIM.	b	PAQUES. <i>Kyr. royal. Hæc dies, debout. Vêp. de Pâques. Regina Cæli.</i>
20	Lundi	b	De l'octave, <i>dbl. 1 cl.</i> (Fête légale.)
21	Mardi	b	De l'octave, <i>dbl. 1 cl.</i>
22	Merc.	b	} De l'octave, <i>semid privilèg.</i>
23	Jendi	b	
24	Vend.	b	
25	Samd.	b	De l'octave, <i>semid. privilèg.</i> (Procession de S. Marc et messe en violet.)

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

20 avril, Notre-Dame de la Garde, Québec. — 22, Saint-Ludger de Beauce. — 24, Saint-Grégoire du Sault-Montnoy.

DECRET « NE TEMERE »

SUR LES FIANÇAILLES ET LE MARIAGE, QUI DOIT AVOIR FORCE
DE LOI A PARTIR DU JOUR DE PAQUES, 19 AVRIL 1908.

— o —

*Applications pratiques de ce décret en ce qui concerne
le mariage.*

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le résumé suivant, concernant le mariage, du décret *Ne temere*. Ce travail a paru d'abord dans la *Voix de N.-D. de Chartres*.

1. Si un Curé, par erreur ou autrement, marie dans sa paroisse des contractants, dont ni l'un ni l'autre ne sont ses paroissiens, le *mariage sera valide*, mais gravement illicite.

2. Si, à l'époque du mariage, l'un des contractants a, sur la paroisse où se fait le mariage, son domicile ou une *résidence d'au moins un mois*, le mariage sera, non seulement valide, mais licite.

3. Cependant, pour être régulier, le mariage devra être célébré dans la paroisse de l'épouse, à moins qu'un motif légitime n'en dispense.

4. Si des contractants se marient dans une autre paroisse que celle où l'un d'eux a domicile ou résidence suffisante, le Curé du lieu où ils se marient devra, pour que le mariage soit licite, recevoir une délégation du Curé de l'un ou l'autre contractant, à moins qu'une nécessité grave n'en dispense.

5. Si le Curé des contractants ou de l'un d'eux est invité à faire le mariage en dehors de sa paroisse, il devra d'abord donner au Curé de la paroisse, où doit se faire le mariage, une délégation pour la licéité, et à son tour celui-ci devra donner au Curé invité une délégation pour la validité et la licéité.

6. Si un prêtre non curé doit faire un mariage, il devra préalablement recevoir, du curé du lieu de la célébration, une délégation pour la validité et la licéité.

7. La présence du curé requise pour que le mariage soit valide ne sera plus désormais une présence purement physique; mais il faudra de plus que le Curé interroge les contractants sur leur volonté de s'épouser et reçoive leur consentement.

8. Le Curé qui célébrera le mariage de contractants baptisés dans sa paroisse devra mentionner leur mariage, avec la date, au registre des baptêmes, en marge de l'acte de baptême de

chaque contractant. Si le baptême a été fait ailleurs, il devra envoyer au Curé — ou aux Curés — du lieu du baptême une attestation du mariage, qui devra de même être inscrite en marge de l'acte de baptême.

9. Les *Sans-domicile* ou *Vagi* pourront être valablement et licitement mariés dans le lieu où ils se trouvent, mais le Curé, avant de procéder au mariage, devra exposer le cas à l'Évêché et obtenir l'autorisation.

10. En cas de péril de mort, le mariage peut être fait valablement et licitement devant n'importe quel prêtre.

11. Comme par le passé, deux témoins sont requis pour la validité du mariage.

12. Rien n'est changé en ce qui concerne la publication des bans, sinon qu'on tiendra désormais pour majeurs le futur et la future ayant vingt et un ans accomplis.

Monument Laval

On a terminé le 10 avril la maçonnerie du Monument. Le piédestal est de grande beauté artistique et tout à fait digne de sa destination.

Le 11 avril, la statue de Mgr de Laval a été retirée de la caisse qui la contenait et levée debout près du Monument. Toute cette journée et dimanche, le jour suivant, il y a eu beaucoup d'affluence pour la contempler, avant qu'on ne la recouvre de l'enveloppe qui la dérobera aux regards jusqu'à son dévoilement, le 22 juin.

Enfin, lundi, le 13, la statue a été heureusement hissée et placée sur la haute colonne destinée à la supporter. L'opération s'est faite avec lenteur, et les risques toujours possibles d'une tâche de ce genre rendaient plus ou moins nerveux les nombreux spectateurs qui en ont été témoins. Mais, grâce à Dieu, tout s'est passé sans le moindre accident, et la belle statue de bronze est à sa place pour des siècles.

Il reste maintenant à fixer les plaques de bronze portant soit des inscriptions, soit des scènes de la vie du Vénérable de Laval ; à placer les lampadaires et la grille de fer qui entourera le Monument, et à faire la toilette définitive du piédestal.

« In God we trust »

— o —

Il y a plusieurs semaines que nous aurions voulu signaler le fait que le Congrès des États-Unis, par un vote de 225 contre 5, a décidé de rétablir sur les monnaies d'or et d'argent la fameuse sentence *In God we trust*, que le président Roosevelt avait commis l'erreur de faire disparaître. Ce vote fait vraiment honneur aux législateurs de la grande République, et nous éprouvons une véritable joie à le mentionner. Il est si rare, à notre époque d'aberration des esprits, de voir les gouvernements rendre à Dieu un honneur officiel !

Ce n'est malheureusement pas de sitôt, suivant les prévisions humaines, que les pouvoirs législatifs de France imiteront le grand exemple que les États-Unis viennent de donner.

— o —

A Antigonish

— o —

UN BEL EXEMPLE DE GÉNÉROSITÉ

On sait au prix de quels efforts on a pu réussir, en ces tout dernières années, à compléter une souscription de \$100 000 en faveur de l'Université Laval, et celle de \$ 50 000 pour le Monument Laval. Mais il est assez facile de ne pas se laisser aller beaucoup à des sentiments d'orgueil sur le succès qui a couronné ces œuvres, lorsque l'on considère ce que l'on est en voie d'accomplir pour le collège Saint-François-Xavier, à Antigonish (Nouvelle-Ecosse). En une province et en un diocèse d'assez faible étendue, le clergé a fourni, à lui seul, la somme de \$ 40 000 ; et c'est à la somme totale de \$ 125 000 que l'on propose de pousser la souscription qui se poursuit en faveur du séminaire diocésain.

— o —

Livres prohibés

— o —

Par un décret en date du 17 mars 1908, approuvé le 18 mars par N. S. P. le Pape, la Sacrée-Congrégation de l'Index a condamné et proscrit les ouvrages suivants :

Le Programme des modernistes, Rome, 1908.

Paul Bureau : *La Crise morale des temps nouveaux*, Paris, 1907.

P. Saintyves : *La réforme intellectuelle du clergé et la liberté d'enseignement*. Paris, 1904.

— *Les Saints successeurs des dieux*. Paris, 1907.

— *Le miracle et la critique historique*. Ibid., 1907.

— *Le miracle et la critique scientifique*. Ibid., 1907.

Franc. Regis Planchet : *L'absolutisme épiscopal dans la République mexicaine*. Chihuahua, 1907.

En conséquence, défense est faite, sous les peines portées par les règles générales de l'*Index*, d'éditer à nouveau, de lire ou de garder, en quelque langue que ce soit, les ouvrages ainsi condamnés et proscrits.

Nous croyons devoir rappeler — dit la *Semaine religieuse* de Paris — que, par une lettre datée du 25 novembre 1907 et adressée à S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, M. Paul Bureau avait déclaré « être prêt à modifier ou à supprimer » les passages de son livre qui pourraient « faire suspecter l'intégralité de sa foi et la plénitude de sa soumission « aux directions de l'Église. »

En outre, à la suite des observations qui lui avaient été faites de la part du Cardinal Archevêque et des Évêques protecteurs de l'Institut catholique, M. Bureau avait, dans le mois de décembre, retiré son livre du commerce.

De la supériorité des pays protestants

De la *Revue apologétique* (16 janvier 1908):

Beaucoup de manuels d'apologétique répondent à cette objection. J'ai lu quelques-unes de ces réponses ; j'ai lu aussi des articles de revue traitant fort sérieusement le même sujet. Il me semble que, du moins pour le gros public, on va chercher bien loin la solution du problème.

Invoquer, les uns après les autres, les grands événements de l'histoire des peuples que l'on compare, faire de hautes considérations sur la valeur respective de leurs régimes politiques ou économiques, parler d'ethnographie, de climatologie et de mille autre choses, cela est assurément légitime et même loua-

ble ; mais si une pareille argumentation présente en soi un réel mérite objectif et peut avoir de la prise sur des intelligences cultivées, elle apparaîtra débile et dénuée de mordant au commun des hommes.

Il faut pour les milieux populaires, moins susceptibles de longue réflexion, de même que pour le compagnon de voyage ou le voisin de table d'hôte, qui ne sera pas toujours un aigle, des arguments simplifiés et dépouillés de toute la complication d'idées qui les empêcherait de filtrer à travers des cerveaux peu perméables. Mais il va sans dire que ces arguments, pour se faire accessibles, n'en devront pas moins respecter la vérité toujours et avoir en soi, pour les gens cultivés comme pour les... autres, une vraie force probante. *En l'espèce*, la réponse que je propose n'a certes aucune prétention à l'inédit ; mais si elle est signalée un peu partout, elle n'a pas été, à ma connaissance du moins, assez mise en relief. Il convient de lui donner un certain développement. Voici :

Que prétend-on nous dire quand on nous parle de la supériorité des pays protestants ?

Veut-on affirmer la supériorité de leur intelligence ou la supériorité de leur vertu ?

Bien hardi serait celui qui voudrait instituer pour les peuples comme pour les jeunes collégiens un concours d'*excellence* ou un prix de *sagesse*. Les Académies distribuent, il est vrai, des prix de vertu, mais je ne sache pas qu'un peuple quelconque ait été, en bloc, choisi pour lauréat et couronné.

Tout au plus, un philosophe, un moraliste pourrait raisonner des divers degrés d'intelligence ou de vertu des nations ; s'aviserait-il pour cela d'en faire un classement par ordre de mérite ? Non assurément, sa tentative serait une puérité.

Quand on parle de la supériorité des pays protestants, ce n'est donc point leur suprématie d'intelligence ou leur primauté de vertu qu'on sous-entend ; on veut nous dire tout uniment qu'ils dépassent les pays catholiques en prospérité matérielle. Cette expression, prospérité matérielle, doit être prise, évidemment, dans son sens le plus général.

Qu'on interroge « primaires » ou même « secondaires » et bacheliers, on verra que pour le plus grand nombre des gens l'idée de supériorité se confond avec celle de prospérité.

Je soupçonne que si les pays protestants étaient pauvres, on se garderait de les dire supérieurs. C'est qu'en somme le chiffre des importations et des exportations sert d'unique coefficient aux admirations de la foule.

Le fait est tel : il s'agit donc d'expliquer, entendue dans ce sens, la supériorité protestante, c'est-à-dire la prospérité matérielle des peuples séparés de l'Église, à l'époque contemporaine.

Je l'expliquerai simplement — je rappelle que nous faisons de l'apologétique *populaire* — je l'expliquerai par *la présence de la houille*. Cette réponse n'en exclut aucune autre, mais a la prétention de *suffire*.

La géographie, comme l'histoire, la justifie. Considérons, la carte à la main, les divers pays du monde : partout où nous constatons la présence de la houille, nous observerons une certaine prospérité matérielle ; de plus, cette prospérité s'y mesurera *en gros* à la richesse des mines nationales. Voilà le témoignage de la géographie ; et si l'on demande à l'histoire le sien, elle dira que la prospérité de chaque pays date du jour où il découvrit et mit en exploitation ses charbonnages.

On le répète souvent, la houille est le pain de l'industrie. Ce pain noir est sa nourriture presque exclusive ; les différents succédanés qu'on lui a trouvés, houille blanche, houille verte, ne l'ont pas encore dépossédée de sa fonction.

Le charbon a exercé pendant un siècle déjà une sorte d'hégémonie universelle. Il a tenu sous sa dépendance directe la plupart des grandes industries, et, grâce à celle des transports — chemins de fer, bateaux à vapeur — sous sa dépendance indirecte le commerce lui-même. En réalité, cette distinction entre deux servitudes n'est pas fondée. Pour une très large part, le commerce suppose l'industrie : que celle-ci grandisse, le commerce s'accroît ; qu'elle décline, le commerce participe à ses déchéances.

L'agriculture, qui semble jouir d'une autonomie parfaite, se ressent, de nos jours surtout, de l'occulte influence de la houille. Sans la magie de cette noire fée, elle ne posséderait aucun de ces outils perfectionnés, aucune de ces machines à grand rendement qui ont décuplé sa puissance ; sans la houille, elle ne livrerait à l'industrie qu'une part minime de ses produits, car l'industrie n'en aurait que faire ; elle ne pourrait même pas,

faute de moyens de transports, les écouler en dehors d'un certain rayon.

Si, après l'industrie, le commerce et l'agriculture, on passait en revue les autres manifestations extérieures de l'activité humaine, jusqu'aux moins matérielles d'apparence, on reconnaîtrait qu'elles sont redevables à la houille de la meilleure part de leur fécondité. Sans la houille, où en seraient aujourd'hui, par exemple, la chimie, la métallurgie, la science de l'ingénieur, voire même cette branche des arts qu'on nomme arts industriels, en un mot, presque toute notre civilisation matérielle ?

Il fallait rappeler, au risque d'imiter M. de la Palisse, la longue série de bienfaits que notre temps doit à la houille. Par le fait de l'accoutumance, on finit par ne plus y penser, par ne plus même s'en douter.

Et maintenant il s'agit de voir si la loi de prospérité, dont la formule est indiquée plus haut, trouve dans la réalité des choses sa justification.

Prenons d'abord dans les sphères protestantes quelques pays types dont la prospérité soit incontestée. Nous choisirons l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis.

Eh bien, quel est le bilan houiller de ces trois pays ?

Chacun sait qu'ils ont d'incomparables gisements.

D'après une statistique de 1904, l'Angleterre produisait 236 millions de tonnes de charbon— et le charbon du pays de Galles est, dit-on, le meilleur du monde ; — l'Allemagne, 169 millions de tonnes ; — les États-Unis, 324 millions de tonnes. Il faut noter qu'aux États-Unis l'exploitation des charbonnages est très facile et peu coûteuse.

Si l'on songe que ces trois pays sont les grands fournisseurs de houille du monde, que leur extraction dépasse de beaucoup celle de tous les autres centres miniers, peut-on s'étonner que leur territoire soit devenu l'eldorado de l'industrie et du commerce ? (1)

(1) Voici en chiffres ronds, pour l'année 1902, la statistique de l'extraction houillère :

Etats-Unis,	266 millions de tonnes.	France,	31 millions de tonnes.
Angleterre,	230 " "	Belgique,	22 " "
Allemagne,	150 " "	Russie,	16 " "
Autriche,	33 " "	Japon,	7 " "
		Espagne,	2 " "

Les gens qui s'émeuvent de la prospérité des peuples protestants ne pensent ni aux Danois, ni aux Suédois ou Norvégiens ; ils ne sont préoccupés que des Anglais, des Allemands et des Américains ; ils ont raison : l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis constituent, de fait, le puissant trépied du protestantisme. Il y aurait lieu, cependant, de faire remarquer que les colonnes de ce trépied ne sont pas formées de matériaux exclusivement protestants : on compte plus de 10 millions de catholiques aux États-Unis ; un tiers environ de la population allemande appartient au catholicisme, et nul n'ignore que la région du Rhin, où domine l'élément catholique, est une région particulièrement prospère. L'Angleterre compte, elle aussi, un certain nombre de catholiques, plus d'un million, et, qu'on le veuille ou non, l'Irlande papiste fait partie intégrante du Royaume-Uni.

Quel que soit le bien fondé de cette observation restrictive, il faut avoir la franchise de reconnaître que l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis sont des pays d'influence, sinon de pure mentalité protestante. Mais de là à reconnaître que leur hétérodoxie est la cause de leur prospérité, c'est une autre affaire.

(*A suivre.*)

MAURICE LÉMOZIN.

La vocation de la fille de M. Jaurès

Quittant l'automobile qui s'était venu ranger devant la porte de son magnifique hôtel, le célèbre député socialiste monta rapidement le grand escalier, les tapis somptueux, la rampe en fer forgé, les tentures et les tableaux formaient un ensemble où la richesse et l'art s'unissaient avec un bonheur assez rare pour qu'il nous soit permis de le souligner.

Il traversa le corridor, entra dans son cabinet de travail, s'étendit dans un vaste fauteuil et poussa un soupir de satisfaction. Le rayonnement du triomphe était dans son regard et dans son être.

« Quelle journée ! murmura-t-il, jamais je n'ai goûté pareil succès, j'ai parlé trois heures sans défaillance, ma parole a toujours bien servi ma pensée. J'ai flagellé la droite, éperonné la gauche, raillé, fait trembler les ministres.

« Quand nous avons parlé de déchristianiser la France, il semblait que les pierres allaient se dresser contre nous, tant paraissait profonde sur le sol l’empreinte de vingt siècles de foi. Allons donc ! cela s’est fait sans secousse, sans émeutes, en vingt-cinq ans ! Avec suite et persévérance nous avons accompli tout notre programme. Il n’y a même plus d’étoiles au ciel, comme dit cet étourdi de Viviani, avec son éloquent éteignoir ; plus que des appétits bruyants se disputant une pâture insuffisante. L’Etat va devenir l’unique maître, l’unique idole, et j’en serai le chef indiscuté.

« Pourtant les femmes de notre génération sont terriblement convaincues. J’ai fait disparaître livres et emblèmes religieux ; défendu l’entrée des églises ; éloigné les parents aux idées rétrogrades ; mis près de ma fille Germaine une normalienne érudite, très anticléricale, qui a détruit avec habileté les légers vestiges d’une foi enfantine.

« Elle a maintenant vingt-et-un ans, c’est une femme accomplie. Ah ! messieurs les catholiques, ah ! les institutions cléricales, je vous défie bien de donner un modèle d’éducation comparable à celui que je puis vous présenter comme fruit de l’indépendance et de la libre pensée. »

Un coup léger se fit entendre, la portière se souleva et une très jolie personne entra ; c’était Germaine. Elle tourna le bouton de l’électricité ; et la lumière, en frappant son visage, lui donna une apparence radieuse. Grande, mince, blonde, souple et bien prise dans un costume tailleur de nuance sombre adoucie par une cascade de dentelles s’échappant du boléro, elle avait une démarche élégante, une distinction rare ; elle prit un siège bas, qu’elle approcha du fauteuil de son père :

— Etes-vous fatigué par cette longue séance ? dit-elle. J’en serais fâchée, et pourtant je voudrais que vous le fussiez assez pour ne recevoir personne ce soir ; ainsi je vous aurais à moi toute seule.

— D’où te vient ce goût de recluse ? Tu sais qu’il me faut attirer du monde chez moi, pour que tu puisses choisir à ton gré le compagnon de ta vie, celui sur lequel tu compteras pour partager les bons et les mauvais jours.

— A mon gré ? dit-elle avec un joli sourire. Vous ne serez donc pas un père barbare, imposant à sa fille un époux de son

choix ou combattant violemment une inclination sérieuse et motivée ?

— Quand même je voudrais être un père barbare, je ne le pourrais pas, dit-il. Tu es majeure et libre de ton choix... L'aurais-tu déjà fixé, et serait-ce le motif de tous les refus que tu m'as fait transmettre ?

— Oui, papa, dit-elle franchement.

— Je suis curieux de savoir le nom du préféré auquel tu as sacrifié tous les autres !

— Il est tellement au-dessus des autres !

Un petit frisson glissa sur l'homme d'Etat. Après un instant de silence, elle quitta son siège ; ce qu'elle voulait dire ne pouvait être prononcé qu'à genoux ; inclinée près de lui, elle dit, très calme et très simple :

— Je voudrais me consacrer à Dieu dans la vie religieuse.

Elle releva la tête et, de nouveau, son regard profond et doux se leva sur son père.

Il était si pâle qu'elle eut peur et se leva pour chercher du secours ; d'un signe il la rappela ; habitué à dominer ses émotions, il parvint à vaincre la terrible angoisse qui l'étreignait...

Sa voix, cependant, tremblait comme celle d'un enfant quand il dit :

— Depuis quand penses-tu à ce... projet ?

— Depuis trois ans.

— Qui t'en a donné l'idée ?

— Personne.

— Tu en as parlé avec M^{lle} Verdclot ?

— Jamais... Vous deviez être mon premier confident...

— Mais il y a eu, dans ses conversations ou dans celles de tes amies, un fil conducteur, qui t'a dirigé vers l'abîme ?

Elle ne releva pas le mot, et parut réfléchir...

— Non, dit-elle ; il y a quatre ans, je me promenais dans la campagne avec Mademoiselle. Nous trouvâmes, sur une route déserte, un calvaire brisé ; la croix était nue, le Christ en morceaux, dans l'herbe du chemin... Je m'amusai à en recueillir les débris, et, sur la marche de pierre, je reconstituai le Christ à peu près comme un enfant refait un jeu de patience... Nous cherchions les morceaux qui manquaient et bientôt le Christ fut couché, tout broyé, mais au complet, au pied de la

croix dont on l'avait arraché. Tandis que je contemplais mon travail, Mademoiselle, qui s'y était associée comme à un amusement banal, donna un vigoureux coup de pied et lança dans toutes les directions les fragments épars. Je n'osai protester. Mais, depuis ce jour, j'ai senti grandir au fond de mon être toute une semence d'idées que vous n'y avez pas jetées... que personne autour de moi n'y a fait naître...

Il gardait le silence, elle continua :

— Quand Mademoiselle m'enseignait que le monde et ses merveilles étaient le résultat des forces inconscientes, il me suffisait de respirer le parfum d'une fleur, de suivre le vol de l'oiseau, de considérer un insecte, de lever les yeux vers les étoiles, pour me sentir enveloppée, perdue dans une intelligence et un amour infinis.

« A mes timides objections Mademoiselle répondait par les décisions de la science... La science ? qui me semble être la version obscure d'un écolier traduisant l'œuvre d'un maître... Que de contre-sens dans cette version, sans cesse corrigée par la marche du temps!...

« Et quand vous m'avez dit que la mort était un sommeil éternel, j'ai compris que mon corps pouvait s'endormir, mais que je portais dans son enveloppe une flamme qui veillerait toujours.

« Je pensais à vous avec tristesse ; « le Christ brisé » me consolait, je sentais dans ses douleurs une force infinie ; je demandais de m'y associer pour vous rendre la lumière que je crois être l'unique vérité ; pour vous obtenir de l'aimer comme je l'aime, car je veux être à Lui pour toujours. »

Elle se tut et baisa, respectueuse et tendre, la main que son père lui abandonnait. Cette douce caresse le fit sortir de sa stupeur. Lui aussi était brisé.

Il lui fit signe de se retirer, il avait besoin d'être seul.

C'était autour de lui, en lui, un tel effondrement d'orgueil... Un Christ brisé !... sacrilège qu'il avait encouragé et applaudi ; ce Christ se vengeait ainsi. De tant de ruines accumulées sortait un pareil renouveau !... Il s'était trompé... Déchristianiser la France ?... Il n'avait pu déchristianiser son foyer !... Comment se vanter d'éteindre les étoiles quand elles ont de pareils reflets dans l'âme d'une enfant ?

A son ordre, tout emblème religieux avait disparu, afin que rien d'extérieur ne vint éveiller les idées qu'il voulait bannir du cerveau de Germaine ; et c'est au fond de l'âme de la jeune fille que l'image de Dieu s'était révélée, agrandie au point d'absorber, d'anéantir toute autre image.

Il songea debout, toute la nuit. Aux premiers rayons de l'aube, il pleura.

Y. D'ISNE.

— † —

Bilan géographique de l'année 1907

PAR F. ALEXIS-M. G.

— o —

EUROPE (*Suite.*)

DANEMARK (*Danmark*). — Les Chambres danoises, ou le Rigsdag, ont voté la liberté des cultes et de l'enseignement, liberté favorable au catholicisme, qui progresse en nombre d'adhérents, plus encore en influence. En effet, comme en Norvège, le peuple n'est devenu luthérien au XVI^e siècle que par surprise, à la suite de ses souverains, qui embrassèrent le protestantisme par ambition. — Le Rigsdag vient d'adopter par une loi le système métrique français. La politique du gouvernement est de ne se lier avec aucune puissance, mais d'observer envers toutes une neutralité absolue et, bien loin de désarmer, comme on le lui conseillait, de tenir son armée et sa flotte prêtes à toute éventualité.

Le commerce a exporté en 1906, principalement vers l'Angleterre, 85 millions de kgs de beurre, lequel provient en grande partie de Sibérie, sauf qu'il est raffiné en Danemark.

ISLANDE. — Un point noir pour le Danemark, ce sont les tendances séparatrices qui se manifestent en Islande, visant tout au moins à une autonomie plus complète que celle déjà accordée en 1903. — Les Islandais, que le roi Frédéric vient de visiter, sont gens intelligents, instruits, surtout dans la littérature, de race scandinave plus pure même que leurs frères du continent. Ils possèdent un parlement complet, l'*Althing*, composé d'une Chambre basse de 25 membres élus au suffrage universel, et d'une Chambre haute de 14 membres, dont 6 sont désignés par le roi. Le Danemark accorde à l'Islande une sub-

vention d'environ 400 000 francs. Il est curieux de voir cette tendance des Scandinaves, jadis réunis sous le sceptre du roi de Danemark, se scinder successivement en deux, puis trois, et peut-être bientôt quatre nationalités distinctes.

NORVÈGE (*Norge*). — Un traité vient d'être signé à Christiania entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Russie et la Norvège, pour garantir « l'intégrité du territoire norvégien », sans toutefois garantir la « neutralité » du royaume en cas de guerre.

Ce traité annule celui de 1855, par lequel la reine Victoria et Napoléon III protégeaient les deux royaumes de Suède et de Norvège, et interdisaient au roi Oscar I^{er} de céder à la Russie partie quelconque de territoire, même temporairement. Par le nouvel accord, la Russie se met dans l'impossibilité d'accomplir son ancienne prétention d'avoir sur la côte norvégienne une base navale reliée par voie ferrée avec le réseau finlandais.

SUÈDE (*Sverige*). — Le roi *Oscar II* est mort le 8 décembre, à l'âge de 84 ans, dont 35 d'un règne très prospère. Né à Stockholm en 1829, il était par son père Oscar I^{er} petit-fils de Charles XIV (général français Bernadotte). C'était un esprit élevé, instruit, ayant beaucoup voyagé, écrivain, poète, agronome, mathématicien, soldat et marin. — Il laisse quatre fils : Gustave, Oscar, Charles et Eugène. L'aîné, qui a 49 ans, lui succède sous le nom de *Gustave V*. Marié à une princesse allemande, Victoria de Bade, il a trois enfants, dont le premier a épousé une princesse royale anglaise.

Le gouvernement suédois, sentant que son port militaire de Carlskrona est menacé par la proximité de la forteresse russe de Liban, projette la création d'un nouveau port de guerre dans l'île *Lidingo*, au centre de l'archipel de Stockholm ; placé à côté de la forteresse de Vaxholm, dans l'île de Vax, il complètera le système de défense de la capitale. (A suivre.)

Bibliographie

— RÉPONSES THÉOLOGIQUES A QUELQUES QUESTIONS D'ACTUALITÉ : *La Notion de Hiérarchie dans l'Église de Jésus-Christ.*

— *Analyse de l'Acte de foi. — Foi et Révélation. — Les Concepts dogmatiques. — L'État des âmes séparées*, par le R. P. Edouard HUGON, des Frères Prêcheurs, maître en Sacrée Théologie. Un vol. in-12 de 284 pp. Prix : 2 fr. (Librairie Douniol-Téqui, 29, rue de Tournon, Paris ; Garneau, libraire à Québec.)

Ce sont bien des questions d'actualité qui sont examinées dans ce livre ; et nous sommes heureux de constater que les réponses sont bien celles que l'auteur se propose de donner, claires, précises, en un mot, théologiques. C'est une sorte de commentaire doctrinal à plusieurs parties de l'encyclique du 8 septembre 1907.

Un des sujets dont la presse même incrédule s'est le plus occupée en ces derniers temps, c'est celui de la hiérarchie ecclésiastique. L'étude du P. Hugon est à lire, même par les laïques qui veulent avoir des notions complètement sûres ; c'est un petit traité, concis et suffisamment complet, aussi substantiel que lumineux.

Le problème de la foi est toujours actuel. Très vivante, l'analyse que l'auteur donne de l'acte de foi ; très nettement expliquées, la crédibilité, la crédendité, la croyance.

L'étude fort intéressante *Foi et Révélation* nous ouvre une consolante perspective sur l'au delà ; elle montre comment une conversion est possible au dernier instant, alors que le Rédempteur se présente une fois encore, avec sa grâce, à la porte des âmes. . . .

Que de discussions retentissantes soulevées récemment autour des concepts dogmatiques !

Qu'on lise ces pages de psychologie thomiste, éclairées des meilleurs exemples de l'histoire des dogmes : c'est la réponse nette et catholique à la question : Qu'est-ce qu'un dogme ? et en quoi consistent le progrès et l'évolution du dogme ?

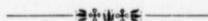
L'étude sur les âmes séparées est neuve, féconde en aperçus originaux : elle intéressera le philosophe et le théologien, elle instruira et consolera tant de pieux fidèles qui pleurent leurs chers disparus.

— DISCOURS DE MARIAGE, par M. l'abbé Félix KLEIN, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Un élégant volume

in-16 de 326 pages. Prix : 3 fr. 50. BLOUD et Cie, éditeurs, 4, rue Madame, Paris (VI^e).

Prononcer dix-sept discours de mariage sans se répéter une seule fois ni sortir de son sujet, voilà le réel tour de force qu'on trouve accompli dans le nouveau livre de l'abbé Félix Klein. Et l'on imagine bien que ce n'en est pas le seul mérite. Sans parler du style, encore plus achevé que dans les précédents ouvrages du même écrivain, l'on goûtera sans nul doute la fraîcheur des sentiments et l'élévation des idées qui animent ce gracieux volume. C'est du christianisme vrai, adapté sans compromission aux besoins de chaque cas ; et la variété en est grande, allant des noms historiques aux professions les plus modestes. A la fin du volume, un toast spirituel discute les règles du discours de mariage, et, comme si l'auteur se faisait scrupule d'avoir trop bien parlé du mariage, une étude plus approfondie, donnée en supplément, défend le célibat ecclésiastique contre ses détracteurs.

On ne trouvera pas seulement ici les modèles d'un genre difficile, ou un cadeau de circonstance à offrir aux fiancés, mais une conception attachante et forte de la famille et de la vie chrétienne.



Nos anciennes familles



On prie les représentants actuels des familles qui occupent leurs terres depuis au moins deux siècles, dans la province de Québec, de vouloir bien se faire connaître à M. Edmond Valin, Bélair (Portneuf), P. Q., et lui remettre les documents ou certificats confirmant leur assertion. Aucune candidature à la Médaille des Deux cents ans ne sera acceptée après le 15 mai prochain.

Le Comité espère que MM. les Curés des paroisses intéressées voudront bien, lorsque cela sera utile, aider les représentants actuels des anciennes familles à établir leur droit à la distinction projetée.

